



Après la lettre aux syndicats du 1^{er} Ministre E. PHILIPPE annonçant entre autres le retrait provisoire de « l'âge pivot » de 64 ans,

C'EST TOUJOURS NON !

On ne lâche rien !

Le 14, 15 et 16 janvier,

tous ensemble, public / privé,

dans la grève, l'action et la manifestation

La manifestation de jeudi, 9 janvier 2020, à Mont de Marsan, les blocages vendredi 10 janvier devant deux dépôts de la RDTL, la manifestation populaire de samedi 11 janvier à Dax, ont fait la démonstration que la détermination des salariés du public et du privé d'exiger le retrait du « projet d'un régime unique de retraite par points » de Macron / Philippe, défendu par la CFDT, n'a pas faibli malgré les congés des fêtes de fin d'années.

Dans tout le pays, les manifestations ont été massives, les actions quotidiennes se multiplient et la grève reconductible s'étend notamment dans l'Education Nationale. Les étudiants « rentrent dans la danse » et nombre de partiels sont reportés.

De nombreux salariés comme ceux de la RATP, de la SNCF, de l'Opéra de Paris poursuivent le mouvement de grève engagé depuis le 5 décembre. D'autres, comme les raffineries et les Grands Ports Maritimes, ont amplifié la grève reconductible depuis la rentrée de janvier. Les Hospitaliers, et en particulier les Services d'Urgence, en grève pour leurs conditions de travail depuis plus d'un an, ne lâchent pas et continuent leur mouvement malgré les contraintes imposées par leurs missions de Service Public.

Aujourd'hui, le gouvernement, malgré les apparences, est fragilisé, déstabilisé et cherche une « issue » en mettant en avant la question de « l'âge pivot ».

La plupart des travailleurs l'ont bien compris : cet « âge pivot », c'est de l'enfumage !

Cela modifie en rien les objectifs d'un « régime universel de retraite par points » : repousser l'âge de départ en retraite et réduire très sensiblement les pensions pour contraindre les salariés - qui le peuvent - à se constituer leur propre retraite par capitalisation.

Le gouvernement a déjà communiqué son « projet » au Conseil d'État ainsi qu'aux caisses de Sécurité Sociale, indiquant par là-même l'inutilité des « concertations », et le présentera en Conseil des Ministres le vendredi 24 janvier 2020.

RETRAITE PAR POINTS = TRAVAIL SANS FIN
RETRAITE MACRON = RETRAITE SANS POGNON
AGE PIVOT OU PAS, RETRAIT SANS CONDITION !

Les Unions Départementales et Fédérations syndicales des Landes CGT / FO / FSU / Solidaires confirment leur exigence du retrait du projet Macron / Philippe / Berger d'un « régime universel de retraite par points ».

Elles considèrent que seul le blocage économique du pays, par l'amplification et la généralisation de la grève dans toutes les entreprises, les établissements, les services... permettra de faire plier le Gouvernement.

Dans ce cadre, elles appellent tous les salariés à se réunir dès aujourd'hui sur leur lieu de travail, pour discuter de la situation, à élargir la grève et à la reconduire, en particulier les 14, 15 et 16 janvier 2020.

appellent les :

MARDI 14 Janvier 2020 : à manifester à PAU, à 10h30

(Départ Place Verdun vers la gare)

POUR DIRE NON A MACRON, PRESENT DANS CETTE VILLE, A SON PROJET DE « RETRAITE UNIVERSELLE PAR POINTS »

MERCREDI 15 Janvier 2020 :

6h15 – Rassemblement parvis Gare de DAX

7h00 – Rassemblement parvis Gare de MONT DE MARSAN

Puis, « opération pare-brise » pour annoncer manifestation de jeudi

JEUDI 16 janvier 2020 : MANIFESTATION DEPARTEMENTALE INTERPROFESSIONNELLE, PUBLIC / PRIVE A MONT DE MARSAN

Départ 10h30 – Place de la Maire – Direction la Gare

La réforme des retraites...



Pour les personnes nées entre 1960 et 1975

Pour les personnes nées après 1975

... avant la lettre d'Edouard Philippe

Des baisses de pension de 12 milliards d'euros en 2027 qui prennent la forme d'un âge pivot.

Un système à points avec un âge d'équilibre à 65 ans en 2037 et qui augmente avec l'espérance de vie.

... après la lettre d'Edouard Philippe

Des baisses de pension de 12 milliards d'euros en 2027 qui prennent une forme à déterminer par le gouvernement après le vote de la loi (âge pivot ou autre). **LOL**

Un système à points avec un âge d'équilibre à 65 ans en 2037 et qui augmente avec l'espérance de vie.

Collectif @nosretraites - reformedesretraites.fr

SALARIE.ES, PRIVE.ES D'EMPLOI, RETRAITE.ES, JEUNES

Il y a urgence ! L'enjeu est trop important !

Toutes et tous dans la grève, l'action et la manifestation pour revendiquer :

- **RETRAIT DU PROJET D'UN REGIME UNIQUE DE RETRAITE PAR POINTS**
- **MAINTIEN DES 42 REGIMES DE RETRAITE**
- **RETRAIT A TAUX PLEIN A 60 ANS**